



**Communiqué de presse de L'Observatoire de l'éthique publique n°2
5 octobre 2019**

Monsieur le député Pierre Morel-À-L'Huissier a œuvré depuis de nombreuses années en faveur de la transparence de la vie publique. À ce titre, il a rejoint, en 2018, L'Observatoire de l'éthique publique.

Un média a révélé cette semaine que Monsieur Pierre Morel-À-L'Huissier aurait eu des comportements déontologiquement inappropriés. Au regard de l'article 1^{er} de notre charte de déontologie, le bureau de L'Observatoire lui a demandé de se mettre en congé le temps que la lumière soit faite sur les faits qui lui sont reprochés.